

Nom : (1) Prénom : Email :

Adresse Code Postal :

Ville : Tél : Club :

Licence : Code (2) NCA NCB NET Numéro :

Machine : Type : Cylindrée : Année.....

*Je soussigné(e) confirme, m'inscrire à la séance d'entraînement Ligue ci-dessus précisée, m'engage à me conformer aux directives des organisateurs et officiels, avoir pris connaissance de la notice explicative jointe, **et à me soumettre à un éventuel contrôle anti-dopage.***

Réservation Série (3) 1 Licence NET 4 Licence NCA ou NCB
 2 Licence NCA ou NCB 5 Licence NET
 3 Licence NET 6 Catégorie Sides

Horaires : **Série 1 :** 9H00 à 9H20 - 11H30 à 11H50 – 16H05 à 16H25

Série 2 : 9H25 à 9H45 - 14H00 à 14H20 - 16H30 à 16H50

Série 3 : 9H50 à 10H10 – 14H25 à 14H45 – 16H55 à 17H15

Série 4 : 10H15 à 10H35 – 14H50 à 15H10 – 17H20 à 17H40

Série 5 : 10H40 à 11H00 – 15H15 à 15H35 – 17H40 à 18H00

Série 6 : 11H05 à 11H25 – 15H40 à 16H00 –

Maximum 3 séances

En cas de désistement dans les 10 jours précédant la date, l'inscription ne sera pas remboursée

SIGNATURE :

Bulletin à adresser à : Mr Raymond LALA 19 Rue des Pâquerettes - 72700 Allonnes
Tél.06.62.59.59.07 / raymondlala@sfr.fr

Joindre impérativement : - un chèque de **30 €** pour les solos, **20 €** pour les Sides Ligue, **60 €** pour les Sides **hors ligue**, libellé à l'ordre de **la LMR PL**
- une enveloppe libellée à votre adresse et affranchie à 0,60 €

ATTENTION ! 1 chèque par inscription (ne pas établir un chèque pour plusieurs pilotes)

(1) En lettres majuscules - (2) cochez votre type de licence - (3) cochez la série choisie
✕

CONFIRMATION (partie réservée à Mr Raymond LALA)

Nous avons enregistré l'inscription de

NOM Prénom

Pour la journée d'entraînement de la LMR des Pays de la Loire, du **24 Septembre 2012** sur le circuit Bugatti (72).

Nous vous confirmons dans la série : Date : Signature

[Tapez un texte]



JOURNEES D'ENTRAINEMENT LIGUE

La troisième journée d'entraînement de la Ligue pour l'année 2012 se déroulera sur le circuit BUGATTI le 24 Septembre.

Lors de cette journées, il y aura six séries, trois seront réservées aux licenciés NET (séries 1, 3, 5) et deux pour les licenciés NCB et NCA (séries 2 et 4). La sixième séance est réservée aux side-cars. Pour chaque série moto solo il y aura trois séances.

Les trois séances sont indissociables dans le sens où **il ne sera pas possible de ne s'inscrire qu'à une ou deux séances**. De même un participant ne pourra participer qu'à une seule série par journée.

Le montant non remboursable de l'inscription pour les solos est fixé à **30€** pour les trois séances, **20€** pour les side-cars ligue pour les deux séances, **60 €** pour les side-cars Hors Ligue. Toutefois, ce montant pourra être remboursé et ce seulement en cas de raison valable jusqu'à **10 jours** avant la date de la journée de roulage.

Il devra être rédigé un chèque par pilote.

Les demandes d'inscriptions devront être accompagnées d'une enveloppe affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du demandeur. Pas d'enveloppe ou de chèque = pas d'inscription !!!!

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 27 Août. Les inscriptions adressées en dehors de ce délai ne seront pas enregistrées. Toute demande envoyée avant la date d'ouverture ne sera prise en compte que s'il reste des places dans la catégorie.

Les bulletins d'inscription signés sont à adresser à : Monsieur Raymond LALA - 19 rue des pâquerettes - 72700 ALLONNES - Tel : 02.43.80.59.07 / 06.62.59.59.07.

Les pilotes refusés à la première journée seront prioritaires pour la deuxième à condition de s'inscrire pour celle-ci et ce dans la limite des places disponibles.

Pour obtenir les bulletins d'inscription se reporter au site de la ligue www.ligue-moto-paysdelaloire.org, rubrique « Documents », puis « Entraînements Ligue » et à celui de l'ACO www.lemans.org rubrique « Entraînements moto » « journées ligue » ou en s'adressant à raymondlala@sfr.fr

Pour éviter toute erreur remplissez vos bulletins en caractères d'imprimerie.

IMPORTANT :

Les pilotes ne se présentant pas le jour de la séance d'entraînement ne pourront prétendre au remboursement de leur inscription.

Si pour une raison quelconque indépendante du circuit organisateur, une ou plusieurs séances devaient être annulées ou diminuées en temps, un réaménagement des séries pourra être effectué sans dédommagement du montant de l'inscription.

Les machines de plus de 125cc et de moins de 500cc ne seront admises que dans le cas où il resterait des places vacantes en catégorie NET.

Pour la Ligue des Pays de la Loire,

Le responsable

Raymond LALA